

(CSH/30/nov. 2002)
(HSC/30/Nov. 2002)

ANNEXE

MODIFICATIONS DES NOTES EXPLICATIVES EN VUE DE PRECISER LE
CLASSEMENT DES LECTEURS MP3 ET APPAREILS SIMILAIRES

(Point VII.18 de l'ordre du jour)

ANNEX

AMENDMENT OF THE EXPLANATORY NOTES TO CLARIFY THE
CLASSIFICATION OF MP3 PLAYERS AND SIMILAR APPARATUS

(Item VII.18 on Agenda)

MODIFICATIONS DES NOTES EXPLICATIVES
A EFFECTUER PAR VOIE DE CORRIGENDUM

CHAPITRE 85.

Page 1658. N° 85.19. Deuxième paragraphe.

Remplacer “incorporant un dispositif d'enregistrement du son” par “incorporant un dispositif d'enregistrement du son (une mémoire interne sous forme d'une carte mémoire flash ou un disque dur, par exemple).”

[Page 1659. N° 85.19. Deuxième paragraphe. Dernière ligne.

Remplacer “(lecteurs de disques compacts)” par “(lecteurs de disques compacts) et les appareils de reproduction du son qui ne reproduisent que du son issu d'un support externe pour l'enregistrement du son (par exemple, cartes mémoire flash).”]

Page 1660. N° 85.20. Nouveau quatrième paragraphe.

Insérer le nouveau quatrième paragraphe suivant :

“Par **enregistrement du son**, on entend aussi la fixation du son par des méthodes autres que le recours à la vibration sonore, comme par exemple le téléchargement de fichiers sonores, au moyen d'une machine automatique de traitement de l'information, d'un site Internet ou de disques compacts dans la mémoire interne (par exemple, mémoire flash) d'un appareil audio numérique (par exemple, lecteur MP3).”

Page 1661. N° 85.20. Partie B. Deuxième paragraphe. Nouvel alinéa 5).

Insérer le nouvel alinéa 5) suivant :

- “5) **Appareil portable alimenté par batterie**, composé essentiellement d'une enveloppe comportant une mémoire flash ou un disque dur et un microprocesseur sous forme de circuits intégrés (“puces”), un système électronique comprenant un amplificateur de fréquences audio, un dispositif d'affichage à cristaux liquides et des touches de commande. Le microprocesseur est programmé pour un logiciel MP3, ou similaire. L'appareil possède des éléments de connexion pour casque stéréophonique, et peut être connecté à une machine automatique de traitement de l'information pour charger des fichiers de format MP3, ou similaire (grâce à un port parallèle ou USB). Il peut comporter un microphone intégré ou une fente additionnelle pour carte flash.

[Sont **exclus** de cette position, les appareils qui ne reproduisent que du son issu d'un support externe pour l'enregistrement du son (par exemple, cartes mémoire flash) (n° 85.19).]”

AMENDMENTS TO THE EXPLANATORY NOTES
TO BE MADE BY CORRIGENDUM

CHAPTER 85.

Page 1658. Heading 85.19. Second paragraph.

Delete “incorporating a sound recording device” and substitute “incorporating a sound recording device (e.g., an internal memory in the form of a flash memory card, or a hard disk)”.

[Page 1659. Heading 85.19. Second paragraph. Last line.

Delete and substitute :

“(compact disc players) and sound reproducing apparatus which only reproduces from an external sound recording medium (e.g., flash memory cards).”]

Page 1660. Heading 85.20. New fourth paragraph.

Insert the following new fourth paragraph :

“The term “**sound recording**” also includes recording by methods other than those making use of the effects of acoustic vibrations, e.g., by recording data sound files, downloaded from an Internet page or a compact disc by an automatic data processing machine, onto the internal memory (e.g., flash memory) of a digital audio device (e.g., MP3 player).”

Page 1661. Heading 85.20. Part (B). Second paragraph. New Item (5).

Insert the following new Item (5) :

“(5) **Portable, battery operated apparatus** consisting essentially of a housing incorporating a flash memory or a hard disk, and a microprocessor in the form of integrated circuits (“chips”), an electronic system including an audio-frequency amplifier, an LCD screen and control buttons. The microprocessor is programmed for MP3 or similar software. The apparatus has connectors for stereo head- or earphones, and can be connected to an automatic data processing machine for downloading MP3 or similar files (using a parallel or USB port). It may have a built-in microphone or an additional flash card slot.

[The heading **does not cover** apparatus which only reproduces sound from an external sound recording medium (e.g., flash memory cards) (**heading 85.19**).]”